

droiture de cœur qui ne vous seraient point suspectes, si j'avais l'honneur d'être connu de vous, quelle est ma pensée, de laquelle je ne me suis jamais expliqué qu'à M. le Curé, lorsqu'il a eu la confiance de m'en parler, et dont Votre Grandeur peut juger elle-même par le peu de rapport qu'elle a avec le projet tumultueux qui a succédé celui de ses sages ordonnances, et duquel projet, je vous jure, Monseigneur, en présence de celui qu'on ne peut imposer, qu'à ce moment même, je n'ai encore parlé ni ouï dire un mot à personne sans exception ni restriction de tout ce qui compose la noblesse et bourgeoisie de la Guillotière, tant ils sont bien persuadés de notre parfaite soumission aux ordres de Votre Grandeur et de notre bonne intelligence avec le pasteur, qui d'ailleurs, plus intéressé que nul autre à démêler la vérité d'avec le préjugé et la prévention, a trouvé notre conduite digne de sa confiance et de ses remerciements. Mais comme il m'importe peu que les autres en soient convaincus, et que nul projet ne peut être louable à mes yeux que par la conformité qu'il aura à ses intentions et à notre devoir, nous souscrivons respectueusement à tout ce qu'elle ordonnera, et moi plus aveuglément que nul autre, ayant l'honneur d'être avec un singulier et très profond respect,

« Monseigneur,

« De Votre Grandeur

« Le très humble et très obéissant serviteur,

« Fr. Albert DE L'ÉTOILE, Relig.

« Lyon, le 3^{me} septembre 98. »